



## « La prise en charge des sinistré-es ». Retour sur une conférence organisée par la Ville de Grenoble le 28 janvier

---

*Nathalie Chavanis, service Sécurité civile, ville de Grenoble*

Depuis deux ans, le service Sécurité Civile de la Ville de Grenoble organise des rencontres thématiques réunissant les membres du Poste de Commandement Communal (Cellule de crise de la Ville) et l'ensemble des partenaires locaux (autres collectivités, administrations, industriels, services de secours...). L'objectif est de favoriser la mise en réseau des acteurs tout en partageant des connaissances et ainsi de diffuser une culture commune des risques.

Après la communication de crise et les séismes, le dernier rendez-vous portait sur la prise en charge des sinistré-es et réunissait plus d'une soixantaine d'auditeurs dans l'auditorium du musée de Grenoble, le mardi 28 janvier.

### Les intervenants :

Service Départemental d'Incendie et de Secours de l'Isère : capitaines Pierre-Henri CHARROIN, du Groupement Opérations, et Christophe PEYRE, chef du service territorial des moyens opérationnels du groupement Sud

Croix-Rouge Française : Gautier SAYETTA, directeur de l'urgence et du secourisme à l'unité locale Grenoble-Vercors-Grésivaudan

### Les interventions :

Les rôles du Préfet ou du Maire en tant que Directeurs des Opérations de Secours, les liens entre le Commandant des opérations de secours et le Poste de commandement communal, la coordination des opérations de secours, la prise en charge des victimes, les conditions d'engagement de la Croix Rouge et les interlocuteurs, la prise en charge des impliqué-es, le soutien psychologique et des retours d'expériences.

### Téléchargez les présentations des intervenants :

- La prise en charge des sinistré-es SDIS 38 - Résumé
- La prise en charge des sinistré-es Croix Rouge française
- La prise en charge des sinistré-es 28-01-2020 synthèse